



Collecte pour la banque alimentaire (NR du 4 déc.)

publié le 04/12/2019

Les collégiens avec la Banque alimentaire

La classe de 5^e A, sur proposition d'Éric Benon, professeur d'histoire-géographie, s'est portée volontaire pour participer à la journée nationale de collecte de denrées alimentaires en faveur des personnes et familles demandeuses dans les grandes surfaces. Les collégiens se sont relayés par tranche d'une demi-heure pour assurer le service tout au long de la matinée. Ils ont accompagné les bénévoles de la boutique solidaire en distribuant poches et conseils aux donateurs et en collectant et rangeant les produits récupérés. Les bénévoles de la boutique solidaire ont constaté une participation généreuse tout en déplorant que les produits d'hygiène, de puériculture et d'entretien étaient moins souvent proposés par les bienfaiteurs que les denrées alimentaires sèches. Les enseignants et les membres de la vie scolaire étaient solidaires du projet et les élèves venus par petits groupes de 4 ou 5 étaient accompagnés par leurs professeurs ou leurs surveillants.



Sarah, Enzo, Pierre-Antoine et Calvin, élèves de la 5^e A, Nadège Guérin, conseillère principale d'éducation et des membres de la boutique solidaire unis pour la collecte.

Parmi les 27 élèves, une dizaine se sont portés volontaires pour participer à la collecte en dehors des horaires scolaires. « *Au moins, on aide les gens* », a tenu à dire Pierre-Antoine, actif comme ses camarades pour cette action bénévole, malheureusement devenue indispensable. La totalité des produits a été récu-

pérée par le siège départemental de la Banque alimentaire à Parthenay. L'intervention ultérieure de Gérard Russeil, responsable approvisionnement de la Banque alimentaire de Parthenay, permettra de répondre aux questions des élèves lors d'une intervention préparée par leurs professeurs.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.